

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

► **Nom du produit** : Suravenir Rendement
► **Initiateur du document d'informations clés** : SURAVENIR – Siège social : 232, rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest cedex 9. Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 470 000 000 €. Société mixte régie par le Code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS Brest.

Site Internet : www.suravenir.fr

Date de production du document d'informations clés : 04/10/2018

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Fonds en euros

Objectif : Le fonds en euros « Suravenir Rendement » est un support d'investissement qui vise, au travers de son allocation d'actifs majoritairement obligataire, à privilégier la sécurité et la récurrence du rendement.

Le rendement du fonds en euros dépend du rendement des actifs sous-jacents dont il est composé et de la politique de distribution de participation aux bénéfices de l'assureur.

Il comporte une garantie en capital au moins égale aux montants nets investis.

Date d'échéance du produit : L'investisseur dispose de la possibilité de racheter unilatéralement et à tout instant son produit.

Type d'investisseur : Ce produit est conçu pour des investisseurs qui souhaitent prendre peu de risques, disposer d'une garantie en capital à chaque instant, et qui souhaitent disposer de la possibilité de racheter leur investissement à tout moment.

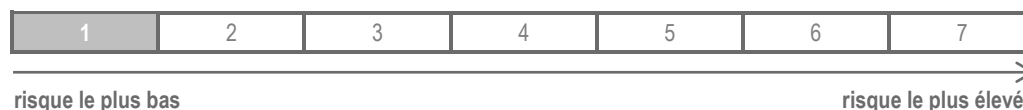
Les investisseurs choisissant ce produit s'attendent à disposer d'un rendement relativement stable et peu volatil, mais ayant moins de potentiel de performance que d'autres produits financiers plus volatils..

Possibilité de résiliation : L'investisseur dispose de la possibilité de racheter unilatéralement et à tout instant son produit.

Cette disposition peut éventuellement être limitée sur décision du Haut Conseil de stabilité financière en cas de risques représentant une menace grave et caractérisée pour la stabilité du système financier. Cette disposition serait temporaire (maximum 6 mois renouvelable), générale et exceptionnelle.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque



► L'indicateur de risque de ce produit est égal à 1. Il part de l'hypothèse que vous conservez le produit 1 an.

► L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

- Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus faible.

• Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, notre capacité à vous payer ne serait pas affectée.

- Il existe une garantie en capital au moins égale aux sommes versées, nettes de frais sur versement(s) et diminuées de frais annuels de gestion prélevés au niveau du contrat d'assurance-vie.

Scénarios de performance

		1 an (Période de détention recommandée)
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 000 €
	Rendement annuel moyen	0,00%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 000 €
	Rendement annuel moyen	0,00%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 000 €
	Rendement annuel moyen	0,00%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 270 €
	Rendement annuel moyen	2,70%

- ▶ Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir après 1 an, en fonction des différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR.
- ▶ Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.
- ▶ Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.
- ▶ Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.
- ▶ Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre distributeur.
- ▶ La perte maximale sur ce produit, à l'exception du cas où nous ne pourrions pas vous payer, est de 0€. Il n'y a donc pas de risque de perte en capital.

QUE SE PASSE-T-IL SI SURAVENIR N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

- ▶ Suravenir contribue annuellement aux ressources du Fonds de Garantie des Assurances des Personnes.
- ▶ En cas de défaut de Suravenir, il existe une perte financière possible pour le souscripteur, tel que décrit dans les articles L.423-1 et suivants du Code des assurances.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

- ▶ La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.
- ▶ Les montants indiqués sont les coûts cumulés liés au produit lui-même pour la période de détention préconisée. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Investissement de 10 000 €	Si vous sortez après 1 an
Coûts totaux	33 €
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	0,33%

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- L'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée.
- La signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,00%	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix (il s'agit du montant maximal ; il se pourrait que vous payiez moins). Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,05%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autre coûts récurrents	0,28%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0,00%	L'incidence des commissions liées aux résultats.
	Commissions d'intéressement	0,00%	L'incidence des commissions d'intéressement.

► Les coûts présentés sont les coûts internes au fonds en euros « Suravenir Rendement » et ne tiennent pas compte des coûts du contrat d'assurance vie par lequel est commercialisé ce fonds en euros. L'ensemble des coûts que pourrait être amené à supporter l'investisseur sont présentés dans le document d'information contractuel générique du contrat d'assurance vie par lequel est commercialisé ce fonds en euros.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de détention minimale recommandée de ce produit est de 1 an.

Durée de vie du support d'investissement :

- Le souscripteur fixe lui-même sur la durée d'investissement sur le support.

- Durée de vie minimum recommandée : 1 an
- Rachat : à l'issue du délai de renonciation, le souscripteur peut, sans frais, demander le rachat de tout ou partie du capital constitué, dans les conditions fiscales, légales et réglementaires en vigueur.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

► Pour toute réclamation relative à sa souscription, le souscripteur doit consulter dans un premier temps son conseiller mandataire. Dans un deuxième temps, si la réponse ne le satisfait pas, il peut adresser ses réclamations au siège social de Suravenir - Service Conseil-Réclamations - 232, rue Général Paulet - BP 103 - 29802 BREST CEDEX 9. Si le désaccord persiste après la réponse définitive donnée par Suravenir, le souscripteur pourra demander l'avis du Médiateur de l'Assurance en saisissant directement sa demande sur www.mediation-

[assurance.org](http://www.mediation-assurance.org) ou par courrier postal adressé à : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09.

- Par ailleurs, l'adhérent peut aussi accéder à la plateforme européenne de Résolution en Ligne des Litiges à l'adresse suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>
- Suravenir est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 9).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Préalablement à toute souscription, le souscripteur recevra la Proposition d'Assurance Valant Note d'Information (2/2) – Conditions Contractuelles comprenant la liste des unités de compte de référence et les caractéristiques principales de chaque support sélectionné.